



Quelques balises pour soutenir les enjeux d'égalité et de liberté dans "la société de l'information"¹

par Jean Blairon, Directeur de l'asbl RTA

■ QUATRE REPÈRES

UNE SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION ?

Nous proposons d'entendre par là non une société où les technologies de l'information se sont abondamment développées, mais une société dans laquelle le développement (et la production de richesse) accorde aux flux d'informations une place sans précédent.

Ceci équivaut à reconnaître l'importance de la montée en puissance d'un nouveau type de ressources, qui est bifide : soit les ressources culturelles (la connaissance, l'innovation) et les ressources symboliques (l'image qu'on a ou qu'on donne, le crédit et la confiance qu'on inspire, etc.).

Ceci permet effectivement de comprendre bien des transformations de notre société, par exemple au niveau du capital financier : il se développe grâce à la maîtrise de la vitesse de l'information, certes, mais aussi en référence à une dimension symbolique forte (la confiance des investisseurs, la crainte qu'inspirent certaines chiffres ou la menace d'une guerre, la satisfaction envers une entreprise qui licencie, etc.).

Les enjeux d'une société de l'information ne peuvent donc en aucun cas se penser par rapport au thème de l'accessibilité du plus grand nombre au paradis des techniques ; il convient au contraire d'élaborer une pensée politique par rapport à l'**usage social des ressources culturelles et symboliques** (les

nouvelles ressources centrales dans la société de l'information) et de la place qu'occupent dans ces enjeux les technologies.

Quand nous évoquons une semblable "place", nous nous référons évidemment au fait qu'aucune technique n'est neutre et qu'aucun "progrès" technique ne se limite à une augmentation du confort de son utilisateur, thème critique présent dès les années soixante².

Mais l'essentiel n'est pas seulement là. Les recherches des sociologues Callon et Latour, en effet, reconnaissent l'importance de ce qu'ils appellent les "créatures", soit les "inventions de laboratoire" qui, d'une part, s'installent dans notre quotidien et, d'autre part, façonnent le lien social.

Il y a donc lieu de ne pas limiter l'analyse critique des TIC à leurs avantages et inconvénients ; il faut étudier le rôle **actif** qu'elles sont en mesure de jouer bien au-delà de leur domaine d'utilisation.

Les enjeux de la société de l'information sont donc à penser :

- par rapport au thème des ressources culturelles et symboliques;
- par rapport au rôle actif joué par les "créatures" insérées dans la société ; remarquons que par créature, il faut entendre à la fois des techniques, mais aussi des concepts (pensons par exemple à la créature "projet", qui constitue une sorte de fourche caudine pour accéder à la création



de valeur symbolique aujourd'hui); nous allons voir maintenant que cette "double nature" est souvent négligée.

TROP SOUVENT DEUX GUERRES DE RETARD

La pensée critique a souvent deux guerres de retard dans la société de l'information, parce qu'elle réagit trop tard (parce qu'elle est souvent contrainte à ne réagir que trop tard) à **deux fractures**.

Elle est en effet (classiquement) dominée par une conception technocratique de l'action qui dissocie systématiquement l'outil (et ses objectifs) des finalités qui sont poursuivies par son développement, alors qu'il existe une "connexité intrinsèque"³ entre ces deux dimensions. Cette fracture, qui se présente comme pragmatique, permet fort commodément de réduire la question de l'enjeu à la définition d'objectifs et de faire l'impasse sur la question de l'impact d'une technologie sur la vie quotidienne et le lien social.

D'autre part, la pensée dominante sépare (c'est la deuxième fracture) les créatures techniques des créatures conceptuelles, ce qui affaiblit la possibilité de les critiquer. Il est pourtant évident qu'il n'est que peu pertinent de débattre des caméras de surveillance sans critiquer le recours à des "notions" fumeuses comme "le sentiment d'insécurité", recours qui permet tous les amalgames; n'est-il pas clair que la conjonction de ces deux types de créatures renforce l'emprise d'une société qui pense le lien social à partir du droit à la protection individuelle, ce qui a de fâcheux antécédents et entraîne des effets d'inégalité massifs⁴.

Les problèmes posés par la société de l'information ne relèvent donc pas principalement d'une "fracture numérique", mais ils

concernent la manière dont une double fracture (la dissociation des techniques de leurs finalités; la dissociation des techniques et des concepts) met trop souvent hors débat les nouveaux enjeux d'égalité et de liberté.

DROITS DE L'HOMME OU DROITS DU SUJET?

Si la référence aux droits de l'Homme est pertinente au regard de certains enjeux (comme la protection de la vie privée), elle peut montrer ses limites par rapport à l'usage social des ressources culturelles et symboliques.

La question des droits culturels définis par Alain Touraine⁵ paraît à cet égard incontournable. Nous pouvons l'entendre comme les droits du Sujet, à savoir notamment le droit d'être le créateur au moins partiel de son existence, ce qui rejoint des enjeux comme :

- le droit à ne pas être réduit à un statut d'objet (par exemple par rapport à des stratégies de développement ou de gestion technocratiques pour qui l'individu n'est qu'un pion ou une ressource matérielle parmi d'autres);
- le droit à ne pas être réduit au statut de cible manipulée par ceux qui utilisent les images dans une logique d'exploitation sans limites ou de pouvoir excessif (la jeunesse est ici une cible particulièrement exposée);
- le droit à ne pas être fondu dans la Loi du groupe dans une logique intégriste qui nie la liberté de l'individu.

Les droits culturels nous paraissent une référence centrale pour nommer les enjeux politiques propres à la société contemporaine, qu'on l'appelle "de l'information" ou "immatérielle".



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCOLOGIE GRISE

Pour Paul Virilio, spécialiste mondialement reconnu des nouvelles technologies, l'écologie est encore dans un stade " infantile " ⁶, dans la mesure où elle n'accorde intérêt qu'aux ressources naturelles (écologie verte); or il s'agit selon lui au contraire d'accorder la plus extrême attention à la pollution des distances (les repères de temps et d'espace qui fondent les rapports humains) et des ressources culturelles (écologie grise) : le fonctionnement de la société contemporaine poursuit l'ubiquité, l'instantanéité et l'immédiateté ; il rend le

■ QUATRE EXEMPLES

LE JOBPASS, UN ABUS DE LANGAGE POUR UNE PERTE DE DROITS ?

Le " passeport pour l'emploi " " proposé " aux demandeurs d'emploi en formation illustre parfaitement, malheureusement, un certain nombre d'inquiétudes énoncées ci-dessus.

Il constitue en tout premier lieu un abus de langage devenu malheureusement coutumier et qui confine au mépris ou au contresens. Cet outil d'enregistrement informatique des programmes successifs suivis par une personne demandeuse d'emploi chez divers opérateurs ne constitue évidemment en rien un " passeport " donnant accès au pays de l'emploi à ceux que la vie en a exilés. Il constitue plutôt un outil informatique de gestion – et probablement à terme de contrôle – des trajectoires de formation.

L'outil a d'abord été conçu techniquement fort discrètement avant que sa mise en circulation ne soit envisagée, ce qui fait que le débat sur

recul et la prise de distance problématiques. En produisant la profusion et la confusion, la société de l'information compromet le repérage sans lequel l'exercice de la raison est impossible; en considérant le domaine de " l'émotion voluptueuse " comme une ressource symbolique centrale ravalée toutefois au statut de marchandise, à produire et à consommer à outrance, elle ouvre la voie à bien des dérives ⁷.

Un enjeu politique majeur consiste donc à définir d'emblée le développement durable comme celui qui respecte non seulement les ressources naturelles, mais aussi les ressources culturelles et symboliques, en ce compris, évidemment, les domaines de la vie privée.

ses finalités a pu être évincé ; lorsqu'il sera posé, il est à craindre qu'on dise que les investissements déjà consentis rendent les critiques et les craintes hors de saison (ce fut le cas pour le projet " Formabanque "). Cette " créature " électronique est évidemment liée à une autre, conceptuelle, dont l'Etat " social " " actif " est prodigue, comme le Plan d'activation du Comportement de recherche d'emploi, qui vient d'ailleurs percuter le Plan d'Accompagnement des chômeurs. On voit très bien ce que la conjugaison des deux créatures pourra permettre.

Il ne serait pas étonnant non plus que l'on " calcule " à partir de là les " séquences " de formation qui " marchent ", confondant évidemment l'existence de régularités (dépendant de multiples variables, notamment externes) avec des garanties d'effectivité (définies par rapport à la seule succession d'étapes épinglée)...

Les mêmes grossières erreurs statistiques qui ont prévalu à la précédente " évaluation "



du parcours d'insertion seront-elles reproduites, mais cette fois à grande échelle ? Quand arrêtera-t-on de calculer des taux (exemple un taux d'insertion chez un opérateur) sans les référer en aucune manière au réservoir de référence ? Ainsi un taux " d'insertion " réussi par un opérateur dans un domaine particulier ne peut être considéré comme significatif que s'il est référé à l'ensemble des postes réellement ouverts ainsi qu'à l'ensemble des candidats en lice, toutes choses étant égales par ailleurs (ce qui exclut du calcul par exemple les candidats mieux diplômés ou plus avantageés de quelque manière que ce soit)... Nous sommes très loin du compte en la matière...

Nous suggérons en tout cas que lorsqu'une technologie (une créature, dans ses deux faces) est conçue par rapport à une problématique qui relève de l'égalité (exemple l'aide aux personnes sans emploi) elle soit **d'emblée** contrainte de passer un **test démocratique**, qui consisterait :

- en l'obligation d'énoncer explicitement l'amélioration qu'elle prétend apporter aux bénéficiaires, de telle manière que cette amélioration puisse être évaluée régulièrement ;
- que sa conception fasse l'objet de " conférences citoyennes " ⁷⁸ organisées en bonne et due forme, de manière indépendante, par exemple par des organismes d'éducation permanente (dont c'est la mission et qui en ont la compétence, cfr infra), conférences qui permettront au public visé d'élaborer des recommandations par rapport à la technologie projetée;
- que ses coûts et les bénéficiaires de ceux-ci soient communiqués de manière transparente.

Combien aura coûté le Jobpass et qui est le bénéficiaire final de cet " investissement " ?

LA DÉMOCRATIE VIRTUELLE

Les facilités données par la communication électronique sont déjà utilisées à de multiples niveaux dans le domaine politique. Mais là encore il convient d'être prudent.

On comprend par exemple qu'une pétition puisse être soumise via internet : l'accessibilité est plus grande, l'argumentaire peut être plus détaillé, le citoyen sollicité a tout le loisir de réfléchir à son adhésion (souvent bien davantage que lorsqu'il est sollicité par un démarchage direct dans la rue ou ailleurs), des contrôles de conformité sont possibles, voire sont plus efficaces que lorsque les signatures et adresses sont recueillies sur papier.

Nous sommes par contre beaucoup plus circonspects par rapport à des " consultations " ouvertes (parfois par des responsables politiques) via des " forums " virtuels divers.

Par rapport à des consultations qui incluent des confrontations publiques (comme les Etats Généraux de la Culture, où le processus était connu, où deux tours de consultation ont été organisés, etc.), les consultations virtuelles posent questions.

Celles-ci portent essentiellement sur le caractère public des débats constitutifs,

sur la possibilité pour les forces représentatives d'avoir une vue d'ensemble des contributions, sur la qualité du contrôle du processus et sur la rigueur du débat, qui sont très faibles, pour ne pas dire inexistantes.

Ce qui est visé est davantage l'expression (mais pour quoi faire ?) que la production d'idées et la confrontation de scénarios.

Dans ce cas, nous ne pouvons que souscrire à la formule de Paul Virilio dans une interview



qu'il nous a accordée : " la démocratie n'est pas prête à être virtuelle " .

Notre proposition en la matière consisterait à ce que les initiatives de consultation voire de concertation multiples qui sont prises aujourd'hui énoncent de la façon la plus claire les critères démocratiques auxquels elles entendent se soumettre, par exemple :

- type de confrontation prévue;
- type de communication et de rendu des hypothèses, résultats intermédiaires et finaux;
- type de contrôle exercé sur le traitement des données et par qui;
- moyens prévus pour dépasser l'expression " one shot ", etc.

L'ÉDUCATION PERMANENTE AU MAGASIN ACCESSOIRES ?

La note préliminaire du chantier insiste sur l'importance de l'éducation à la société de l'information, mais reste étonnamment silencieuse sur le rôle que peut jouer l'éducation permanente dans la critique sociale que nécessite plus que toute autre la société de l'information. L'éducation permanente n'est-elle pas des mieux placée pour produire un recul, une appropriation, une résistance à l'accélération des connaissances, au pouvoir de la vitesse, à la fausse liberté de la confusion ?

Le nouveau décret qui organise l'action des opérateurs d'éducation permanente les invite précisément, en effet, à produire des animations, à construire des analyses et des études, à dispenser des formations, à diffuser des outils, à mener des campagnes.

Si nous prenons au sérieux les enjeux qui ont été pointés dans la première partie, on ne peut

que souhaiter que reçoivent un soutien massif les initiatives des opérateurs d'éducation permanente en la matière – ce qui ne se réduit en rien à un soutien financier.

Nous pensons que trois progrès rendraient efficaces les initiatives des opérateurs au regard des enjeux que nous avons soulevés :

- favoriser les **connexions entre opérateurs**, de telle manière qu'une sorte de continuum critique puisse être mis à disposition des acteurs sociaux, allant de l'animation (permettant l'appropriation de connaissances ou d'argumentaires existants) à la production d'analyses et d'études (produisant les nouveaux concepts nécessaires à la critique), en passant par l'agrégation des données et la classification des points de vue ;
- nous pensons qu'une véritable **bibliothèque des productions** de l'éducation permanente devrait être construite pour assurer la plus grande visibilité et la plus grande accessibilité à des productions qui n'ont somme toute pas d'équivalent;
- dans le même ordre d'idées, nous pensons que les initiatives et productions des opérateurs d'éducation permanente sont insuffisamment **relayées dans les médias**, qui laissent peu de place à une critique approfondie de la société de l'information dans laquelle ils évoluent eux-mêmes, alors même que les médias de service public se voient fixer des missions d'éducation permanente (du moins en théorie)...

LA NÉCESSITÉ D'UN RÉEXAMEN CRITIQUE DES THÈMES PROGRESSISTES

Force est de constater en effet que nombre de thèmes progressistes se sont retournés au fil



du temps contre les intentions de ceux qui les ont portés ou adoptés⁹

Les promesses de la société de l'information en matière d'éducation en constituent un bon exemple. Il est piquant de se souvenir qu'un grand nombre d'entre elles avaient été énoncées par Ivan Illich dans son ouvrage *La société sans école*. Jean-Pierre Le Goff le rappelle fort bien :

“ Dans la perspective d'I. Illich, l'utilisation généralisée de l'ordinateur, la constitution de sortes de banques d'information, de savoirs et de compétences, de clubs d'échanges de compétences ou de forums permanents animés par de nouveaux éducateurs briseront la solitude, rétabliront une vie communautaire dans les grandes villes grâce à des rencontres, des conversations et de multiples débats. Pour I. Illich, ceux-ci seront nécessairement “ riches de sens ”. ”

Le bilan est critique selon Jean-Pierre Le Goff :

“ Il est néanmoins permis d'en douter. On peut en effet imaginer un “ esprit créatif ”, capable de se brancher sur de multiples réseaux, intervenant dans les conversations, échanges

et débats, disposant d'un nombre important d'informations, mais n'ayant pas forcément quelque chose d'intéressant à dire. Incapable d'ordonner ces informations et ne sachant plus que penser par lui-même, sa prestation dans les confrontations et les débats devient spectacle. ”¹⁰

Le principe, ici comme ailleurs, est que les critiques et les espoirs d'hier ont été entendus... par la société de production et de consommation à outrance qui prétend nous donner les moyens de réaliser ces souhaits... au prix d'une inversion du sens de ceux-ci...

C'est une autre manière encore de dire qu'il importe de prendre les “ créatures ” pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire une tresse de finalités souvent masquées ou inaperçues et de concepts dont le sens est rien moins qu'acquis.

C'est une façon aussi de poser que l'enjeu de la société dite de l'information concerne bien la production et l'usage du capital culturel et symbolique qui pourrait bien faire l'objet d'une exploitation aussi destructrice que celle qui a prévalu dans l'usage des ressources naturelles.



NOTES

- ¹ Ce texte reprend de manière détaillée et argumentée les données communiquées dans notre prise de parole lors des “Chantiers de demain” organisées par la Fédération namuroise du PS le 31 janvier 2007, sous la présidence de P. Mahoux. Nous avons été invité comme expert dans le cadre du chantier “Société de l’information : quelles promesses et quels dangers ?”, animé par Valérie Deom, députée fédérale et présidente de PAC Namur.
- ² Par exemple chez B. Bettelheim dans son célèbre ouvrage *Le coeur conscient*.
- ³ Le thème de la “connexité intrinsèque” appartient à la tradition de la formation des adultes et se trouve fermement affirmé par exemple chez John Dewey.
- ⁴ Cfr J. Blairon et E. Servais, “Vers une société préservative ? M. Sarkozy, l’aide à la jeunesse (et des think tanks européens ?)”, *Intermag*. (<http://www.intermag.be>)
- ⁵ A. Touraine, *Un nouveau paradigme pour comprendre le monde d’aujourd’hui*, Paris, Fayard, 2005.
- ⁶ P. Virilio, “L’écologie grise”, in *La vitesse de libération*, Paris, Galilée, 1995, PP. 75 et sq.
- ⁷ P. Klossowski les a indiquées dans son ouvrage *La monnaie vivante*, Paris, Losfeld, 1994.
- ⁸ Pratiques désormais suffisamment balisées pour qu’on ne puisse pas prétendre les organiser en se contentant d’ersatz de consultations...
- ⁹ Cfr par exemple les résultats du deuxième chantier namurois des Assises de l’égalité consacré au thème des compétences ; les concepts, mesures, réformes mis au point ont fini par être “retournés” et servir de vecteurs au retour d’inégalités (texte disponible sur *Intermag*, *op.cit.*)
- ¹⁰ J.-P. Le Goff, *Mai 68, l’héritage impossible*, Paris, La Découverte, 2002, p. 367.